



Fédération Française de Pêche Sportive au Coup
GROUPEMENT NATIONAL CARPE
COMpte RENDU DU COMITE DIRECTEUR
des 6 et 7 avril 2013 (CONTIGNY - 03)



Le Président ouvre la séance samedi 6 avril 2013 à 9H00

Membres du Comité Directeur présents le samedi 6 avril 2013 :

André ANTOULY, Jean Marie BURY, Francis CAPPÉLLAZZO, Fernand DE CASTRO, Françoise DE CASTRO, Pierre FALGA, Marc FUSEAU, David HUIN, Philippe KOLEWITCH, Philippe LAURENT, Augustin N'GUYEN, Wilfried OLIVIER, Marie Cécile PÉLISSOU, Christian PÉLISSOU, Philippe VÉNIANT

Membres du Comité Directeur absents excusés :

Gilles BIRBES procuration à Christian PÉLISSOU

Aimé DUBOIS procuration à Jean Marie BURY

Estelle FEY procuration à David HUIN

Eric FOURNIER

Stéphane GUICANTI

Denis LIPPERT procuration à Pierre FALGA

Nicolas PATIN

Jérôme PRADIGNAC

Invité : Brigitte CAPPELLAZZO secrétaire Région Languedoc – Roussillon

MONTLUCON

Présentation 1^{ère} ébauche d'affiche avec quelques nouveautés. Les grandes marques (plus nombreuses qu'il y a 2 ans) ont déjà réservé des grands modules.

Alain ZILA (Directeur par expo) et le représentant de la Mairie de MONTLUCON, étaient présents pour la discussion.

La Mairie ne donnera pas de subvention, mais en contre partie mettra en place le bassin, fournira les tables et les chaises gratuitement. A savoir que l'implantation du bassin sur le forum 2012 avait été payée intégralement par le GN. Le budget déchets pour 20 tonnes a coûté plus de 10 000€, le compactage des cartons reviendrait moins cher.

Le responsable des bénévoles sera Philippe LAURENT. Le stand du GN sera dirigé par Françoise DE CASTRO, Marc FUSEAU et David HUIN. Le stand Région Auvergne sera dirigé par Philippe VENIANT, qui prendra en charge quelques produits de la Boutique du GN. Christian et Marie PELISSOU, seront présents avec Françoise DE CASTRO à partir du mardi pour l'accueil des exposants, puis à partir du samedi à la vente de jetons qui serviront à régler les boissons, sandwiches, etc... aux 4 bars.

Augustin N'GUYEN se coordonnera avec les agents de sécurité.

Pour l'option chauffage, la discussion se fait sur la réservation des Blocs « air pulsé » pour un coût de 8000 €, le fuel venant en plus de la location pour environ 20000€.

Si nous n'utilisons pas ces « pulseurs » nous perdons le coût de location.

La location de ces appareils et soumise au vote : **4 pour, 15 contre.**

Pour 2012, nous avons pris l'option moquette dans l'allée centrale, et dans les tous les stands.

Pour 2014, il est proposé de ne mettre de la moquette que dans l'allée centrale et à chaque entrée des halls soumise au vote : **1 contre, 2 abstentions, 16 pour.**

Pas d'augmentation pour les exposants, s'ils prennent l'option moquette, elle leur sera facturée.
Un devis sera établi par Alain ZILA (Directeur du Parc expo) pour l'allée centrale et l'entrée des halls.
Proposition de faire une déco dans l'allée centrale (plantes vertes, photos, etc...).

Vote POUR à l'unanimité.

Pour éviter une manipulation d'argent trop importante, les règlements de boissons, sandwiches, etc... le Comité Directeur a voté à l'unanimité la mise en place de points de vente de jetons ou tickets.

Les cartes bleues seront acceptées dans les bars et les points de ventes.

Il y aura un responsable par bar pour la gestion de son stock. Le réapprovisionnement de chaque bar sera effectué par Patrice PIERRE qui gèrera le stock principal par écrit.

Billetterie : Wilfried OLIVIER propose un changement de tarif en raison de la soirée Festive du samedi soir.

Il propose les tarifs suivant :

- 14€ le samedi – 10€ le dimanche – 18€ la formule week-end.

En 2012, les tarifs étaient de :

- 12€ le samedi - 12€ le dimanche – 18 € la formule week-end.

Proposition mise au vote : **2 pour, 15 contre, 2 abstentions.**

STATUT QUO, pas de changement de tarif des entrées pour 2014

La tombola ne sera plus gratuite avec les billets d'entrée, ce qui permettra de mettre de plus beaux lots en jeu à gagner toutes les heures.

CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS 2013

Nous avons 108 équipes engagées, ce qui fait un ratio de 2,40 donc 45 équipes qualifiées.

Alsace : 5 équipes engagées → 2 équipes qualifiées

Auvergne : 22 équipes engagées → 9 équipes qualifiées

Bourgogne : 6 équipes engagées → 3 équipes qualifiées

Bretagne : 7 équipes engagées → 3 équipes qualifiées

Centre : 0 équipes engagées → 0 équipes qualifiées

Ile de France : 7 équipes engagées → 3 équipes qualifiées

Languedoc-Roussillon : 7 équipes engagées → 3 équipes qualifiées

Limousin : 16 équipes engagées → 7 équipes qualifiées

Lorraine : 5 équipes engagées → 2 équipes qualifiées

Midi-Pyrénées : 15 équipes engagées → 6 équipes qualifiées + 1 équipe bonus

PACA : 3 équipes engagées → 1 équipe qualifiée

Rhône-Alpes : 15 équipes engagées → 6 équipes qualifiées

Il y aura 2 manches de 72 heures. Le repas de bienvenue se fera dans la salle où a eu lieu les CDM 2009 à CAZAUBON. Le repas du mardi soir après la 1^{ère} manche sera facultatif et payant. Le repas de clôture se fera à LIZAC.

Sur la manche lac, il faut 3 chefs de secteur et 2 commissaires par secteur. Sur la manche rivière, il faut 3 chefs de secteurs et 4 commissaires par secteur.

Le GN prend en charge les frais de déplacements Aller/Retour pour le Capitaine de Région, chaque Président de Région doit briffer son Capitaine pour le bon fonctionnement de l'intendance.

Les Régions remboursent les frais de déplacements des Capitaines sur les sites de pêche.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2013

Philippe VENIANT annonce que toutes les autorisations sont OK. Pour le plan d'eau de GOUZOLLES, il faut un chef de secteur et 2 commissaires, sur le plan d'eau de VILLEMOUZE, il faut 2 chefs de secteurs et 1 commissaire par secteur.

La formation d'Arbitre Officiel sera organisée par Marie-Cécile PELISSOU, pendant ce Championnat, elle réfléchit à un 2^{ème} module de formation pour le comptage et le classement pendant la Finale des CDF séniors.

Christian PELISSOU, Président de la Commission Sportive souhaite que tous les Présidents de Région fassent cette formation.

Philippe VENIANT, doit se mettre en contact avec Stéphane GUICANTI, savoir ou en est son projet d'impliquer les fabricants de matériel, pour la prise en charge sous « leurs ailes » d'une ou plusieurs équipes de jeunes, et pour les dotations, l'idée est bonne, et permettrait d'impliquer les marques.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS 2013

Les plans d'eau sont prêts, les autorisations sont OK. Les salles de BOLLENE et de MONDRAGON sont réservées, Idem, pour la maison qui servira de PC. Xavier MARTIN s'occupera de l'intendance.

Il faut un chef de secteur et quatre commissaires par plan d'eau. Il y aura 17 clubs maximum.

Nous prendrons les 17 premiers clubs inscrits et bien-sûr, affiliés.

Tarif d'engagement : 400€ par club. Diminution de 100 euros, pour compenser le coût des licences, puisque pour être validés par Jeunesse et Sport, les compétiteurs de la Coupe des Clubs, doivent eux aussi, être détenteurs d'une licence sportive (soit 6 ou 8 pêcheurs). Le Capitaine quant à lui, il peut être licencié loisir, puisqu'il n'intervient pas dans « la pêche ».

Actuellement (au 6 avril) nous avons 37 clubs affiliés, et 5 en cours. L'année dernière nous avons au total 66 clubs affiliés.

COMMUNICATION EQUIPE CARPE FRANCE

Stéphane GUICANTI attend que Jean Marie BURY lui envoie les photos « légendées », Stéphane ne connaît pas tout les pêcheurs de l'ECF. S'il est disponible, il sera présent à RIEL LES EAUX.

Stéphane GUICANTI s'est engagé à écrire des articles à publier dans les médias, mais à ce jour, rien n'a été envoyé. On ne peut pas dire qu'il n'ait rien fait, mais rien n'a été retranscrit dans les magazines. Les médias ne demandent qu'à publier ce qu'on leur donne. Il faut qu'il fasse un article sur les Championnats des Jeunes et qu'il l'envoie aux magazines spécialisés.

EQUIPE CARPE FRANCE

Sébastien FESCHET demande via Jean Marie BURY à Fernand DE CASTRO s'il peut préparer un contrat pour la Ste MARUKYU pour le mardi 10 avril, (avant la rencontre avec les pêcheurs au coup à RIEL LES EAUX).

Les contrats internes ; Membres ECF / GN Carpe : 1 chèque de caution sera demandé aux compétiteurs et staff à la signature, il sera encaissé dans le cas où, le matériel ne serait pas rendu à la fin du contrat. (Problèmes déjà constatés).

L'entraînement avec le club d'ANDREZIEUX-BOUTHEON est annulé, puisqu'une partie des pêcheurs du club n'est pas licencié.

CDM Portugal

Jean Marie BURY nous informe sur les tarifs d'hébergements :

- Une formule camping
- Une formule location : 1 maison à 300 mètres du barrage de MONTARGIL .

La formule « Location maison » est approuvée à l'unanimité.

En ce qui concerne les frais d'intendance et personnes supplémentaires, l'ECF prend en charge sur son budget : les 4 binômes sélectionnés, le Capitaine, le Manager, le Président (Délégué officiel), les cuisiniers (Marie et Christian).

Le GN prend en charge toutes les autres personnes prévues (André ANTOULY, Médias et Sponsors).

L'entraînement du mois de mai est maintenu, malgré le niveau d'eau très haut.

Début septembre le PORTUGAL organise une rencontre avec d'autres nations, ce serait une opportunité à ne pas rater, se déplacement viendrait en remplacement de celui du mois d'août.

Philippe Laurent rappelle que le planning de l'ECF a été voté en CD au mois de Janvier. Les pêcheurs ont posés leurs congés. Il semble donc difficile de remplacer l'entraînement du mois d'aout par celui de

septembre. Il faut s'attendre à des absences des pêcheurs et à des problèmes de planning. Philippe LAURENT rappelle son opposition aux modifications de planning sans un vote du CD.

REGLEMENT

Christian PELISSOU, Jérôme PRADIGNAC et Philippe KOLEWITCH doivent revoir en profondeur le règlement. Le CD a modifié l'article 91 : la distance de 150 m a été réduite à 100m de part et d'autre de toutes lignes électriques.

La mise en application est votée à l'unanimité par le Comité Directeur dès 2013.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS LE DIMANCHE 7 AVRIL 2013 : Jean Marie BURY.

DISCUSSIONS, INVENTAIRES ET BESOINS DES REGIONS

ALSACE , BOURGOGNE ,BRETAGNE, CENTRE et PACA : absents, à voir plus tard.

AUVERGNE : 1 percolateur appartenant au GN, la Région a acheté des pesons, mais n'a pas de trépieds. La Région doit faire une maquette pour des banderoles (2.50x 0.70) et l'envoyer à Fernand DE CASTRO. Quelques avancées sur la pêche de nuit.

LIMOUSIN : La région possède 1 percolateur GN, elle a également 2 pesons appartenant au GR, mais pas de sacs de pesées ni de trépieds, elle n'a pas de percolateur. La Région s'occupe de ses banderoles.

Ouverture d'un petit parcours supplémentaire de pêche de nuit (entre 300 et 500 m).

Elle a participé et organisé des sorties initiation de la pêche avec les enfants.

Pas de problèmes particuliers avec les Fédérations.

Philippe LAURENT a contacté Euromaster, et a négocié 6% en plus des promotions, la société est d'accord pour faire des cartes pour tous les licenciés du GN Carpe et il les redistribuera.

Cette proposition de carte de réduction, est votée à l'unanimité.

Philippe précise que dans tout le groupe ACCORD nous bénéficions d'une réduction en présentant sa licence sportive.

RHONES-ALPES : La région possède, 2 trépieds. Tout le reste du matériel appartient au GN : 1 petit et 1 grand percolateur, 2 banderoles + celles de MONTLUCON.

Pas de problèmes pour la pêche de nuit sur le Rhône, par contre petit parcours de 300m sur la Saône, mais les prochaines élections dans les Fédérations, permettent d'entrevoir de très bonnes ouvertures positives... Concernant la Loire, actuellement pas d'ouverture envisagée, il existe une CPS, mais ce sont des clubs locaux qui y siègent... Difficile dans ce contexte, d'envisager la moindre évolution, alors que certaines communes comptent 4 ou 5 clubs carpistes, leurs AAPPMA, ne leur autorisent la PDN, que sur des plans d'eau de 2 hectares.....

En règle général, les membres du GR, entretiennent de très bonnes relations avec les Fédérations départementales.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : 1 percolateur pour l'instant, le reste du matériel est chez Pascal MARTINEZ.

Pour la pêche de nuit, rien ne bouge, dans l'AUDE il faut attendre 2017 et un éventuel changement de présidence au niveau fédéral, pour envisager des ouvertures concernant les « Carpistes ».

Dans l'HERAULT le Président de la Fédé est un « Anti-carpiste » voir « Anti-pêche ».

Dans les PO le siège social a changé d'adresse. Un nouveau club vient de s'affilier, et un club de l'HERAULT devrait lui aussi s'affilier.

MIDI-PYRENEES : Pas de percolateurs, alors que le GN en a fourni un. Une banderole, 2 pesons et 2 trépieds appartiennent au GR. Dans le TARN et le TARN et GARONNE, les Présidents de Fédé sont Carpistes, les parcours de nuit avancent bien.

LORRAINE : Aucun matériel. A cause de certains aménagements de berges pour les pistes cyclables, les parcours de nuit ont été détruits, mais sans être remplacés par les fédérations.

En MOSELLE rallongement d'un parcours de nuit.

2 clubs se sont affiliés cette année. Les manches qualificatives se feront au mois de juin en une semaine pour les 2 manches.

ILE DE FRANCE : Pas de percolateur, pas de trépieds, 2 pesons.

Augustin essaye de renouer des liens avec d'anciens compétiteurs.

Les pêcheurs sont plus intéressés par les dotations distribuées lors d'enduros, que par les championnats.

CENTRE : Nous pensons que les pêcheurs ont boycotté les manches qualificatives, la question à se poser est : pourquoi ? Alors que les reprises de licences sont au même niveau que l'an dernier à la même période...

Eric FOURNIER souhaite organiser la Coupe du CENTRE en juillet à SAVONNIERES avec le règlement des championnats. A voir par la suite si Eric FOURNIER ne souhaite pas reconduire son mandat régional, il faudra trouver quelqu'un, susceptible de reprendre la Région.

QUESTIONS DIVERSES

Fernand DE CASTRO précise que l'on ne peut pas évincer un licencié, sauf cas disciplinaire.

En revanche, on peut refuser de faire une licence à un pêcheur qui aurait déjà, ou qui serait, susceptible de créer ou générer des problèmes au sein du GN et des manifestations, de par :

- Son comportement ou son attitude vis à vis des autres licenciés
- Le non respect des règles simples de civismes,
- ou encore, le non respect des règlements ou des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité Directeur est clôt à 11H30 le dimanche 7 avril.

La prochaine réunion du Comité Directeur est prévue lors des Championnats des Jeunes.

Le président



Fernand DE CASTRO

Le trésorier



Wilfried OLIVIER

La secrétaire



Françoise DE CASTRO

La secrétaire de séance

Marie PELISSOU